

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été créée conformément aux exigences de : SIMDUT 2015 du Canada, comprenant les amendements à la Loi sur les produits dangereux (LPD) et au Règlement sur les produits dangereux (RPD)

Date d'émission23-août-2022Date de révision23-août-2022Numéro de révision1

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit Foax Herbicide

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit PMRA Reg. No.: 31261

N° ID/ONU UN3082

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière

d'utilisation

Utilisation recommandée Herbicide

Restrictions d'utilisation Utiliser uniquement comme indiqué sur l'étiquette du produit

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fournisseur

Farmers Business Network Canada, Inc. 120D 1st Street SW Box 5607 High River, Alberta T1V 1M7 1-844-200-FARM (3276)

<u>Courriel</u> regulatory@farmersbusinessnetwork.com

Numéro de téléphone à composer en

cas d'urgence

Numéro de téléphone en cas

d'urgence

No de téléphone de Chemtrec :+1 703 527-3887 (International) ou 1 800 424-9300

(Amérique du Nord)

Urgences sanitaires 24/7: appelez le 800 858-7378 (National Pesticide Information Center -

centre national d'information sur les pesticides)

2. Identification des dangers

Classification

Toxicité aiguë - orale	Catégorie 4
Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Cancérogénicité	Catégorie 1B
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1B
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2
Danger par aspiration	Catégorie 1
Liquides inflammables	Catégorie 4

Éléments d'étiquetage

Danger

Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion

Nocif par inhalation

Peut provoquer une allergie cutanée

Peut provoquer le cancer

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Liquide combustible



Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs et aérosols

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

Inhalation

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

Ingestion

Rincer la bouche

EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

NE PAS faire vomir

Incendie

En cas d'incendie : Utiliser une poudre extinctrice, du CO2, une pulvérisation d'eau ou mousse ordinaire pour l'extinction

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée

Autres renseignements

Peut être nocif par contact cutané. Provoque une légère irritation cutanée. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme. Très toxiques pour les organismes aquatiques.

Toxicité aiguë inconnue

13.14 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion

38.44 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance

Non applicable.

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids		Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	64742-94-5	50 - 60	-	
clodinafop-propargyl	105512-06-9	20 - 30	-	
N-Méthyl-2-pyrrolidone	872-50-4	5 - 10	-	
2-Méthylnaphtalène	91-57-6	5 - 10	-	
Cloquintocet-mexyl	99607-70-2	5 - 10	-	
Naphtalène	91-20-3	5 - 10	-	
1-Méthylnaphtalène	90-12-0	1 - 5	-	

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Conseils généraux Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. Une consultation médicale immédiate est requise.

Inhalation L'aspiration dans les poumons peut produire de graves lésions pulmonaires. Pratiquer la

respiration artificielle si la victime ne respire plus. Obtenir immédiatement des soins médicaux. Déplacer à l'air frais. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. En cas de respiration difficile, (un personnel formé devra) administrer de l'oxygène. Consulter immédiatement un médecin. Un œdème

pulmonaire retardé peut se produire.

Contact avec les yeuxRincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas

pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pa frotter la partie touchée. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et

toutes les chaussures contaminés. Peut provoquer une allergie cutanée. En cas d'irritation

de la peau ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

Ingestion NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Ne jamais rien administrer par la bouche à une

personne inconsciente. DANGER D'ASPIRATION PAR INGESTION - PEUT PÉNÉTRER DANS LES POUMONS ET CAUSER DES LÉSIONS. En cas de vomissements spontanés, garder la tête plus basse que les hanches pour empêcher une aspiration. Consulter

immédiatement un médecin.

Équipement de protection Éliminer toutes les sources d'inflammation. S'assurer que le personnel médical est **individuelle pour les intervenants en**conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend des mesures pour se protéger et qu'il

premiers soins

empêche la progression de la contamination. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Consulter la section 8 pour plus de renseignements.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes

Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Difficulté à respirer. Toux ou respiration sifflante. Vertiges. Un contact prolongé peut causer une rougeur et une irritation.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins

Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter en fonction des symptômes. En raison du danger d'aspiration, il ne faut pas faire vomir ou effectuer un lavage gastrique à moins que le risque ne soit justifié par la présence d'autres substances toxiques.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Poudre chimique sèche, CO2, eau pulvérisée ou mousse régulière.

Moyens d'extinction inappropriés

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Dangers particuliers associés au

produit chimique

Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs avec une pulvérisation d'eau. Le produit est ou contient un sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité au choc Sensibilité à la décharge électrostatique

Aucun. Oui.

Équipements de protection spéciauxLes pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention et précautions spéciales pour les pompiers

complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Utiliser l'équipement de protection Précautions personnelles

individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements. Éviter

l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation

adéquate. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux,

déversements/fuites. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine.

Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8. **Autres renseignements**

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Si sans risque, arrêter la fuite. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé. Endiguer

loin à l'avant du déversement liquide pour une élimination ultérieure.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiquer. Absorber avec une matière Méthodes de nettoyage

absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire

Utiliser de l'équipement de protection individuelle. Ne pas respirer les vapeurs ou la bruine. Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser avec une ventilation locale. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-a-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des contenants correctement étiquetés. Stocker conformément à la réglementation nationale particulière. Entreposer conformément à la réglementation locale. Conserver hors de la portée des enfants. Garder sous clef. Stocker à l'écart des autres matières. Garder à des températures inférieures à 40°C.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec
N-Méthyl-2-pyrrolidone 872-50-4	-	-	TWA: 400 mg/m ³	-
2-Méthylnaphtalène 91-57-6	-	TWA: 0.5 ppm Skin	TWA: 0.5 ppm Skin	TWA: 0.5 ppm Skin
Naphtalène 91-20-3	TWA: 10 ppm TWA: 52 mg/m³ STEL: 15 ppm STEL: 79 mg/m³ Skin	TWA: 10 ppm Skin	TWA: 10 ppm Skin	TWA: 10 ppm Skin
1-Méthylnaphtalène 90-12-0	-	TWA: 0.5 ppm Skin	TWA: 0.5 ppm Skin	TWA: 0.5 ppm Skin

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches

Douches oculaires Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection à fermeture étanche.

Protection des mains Porter des gants appropriés.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En

cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une

évacuation peuvent se révéler nécessaires.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Les autorités locales doivent être avisées si des déversements importants ne peuvent pas être contenus. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Tenir à l'écart des drains, des égouts, des fossés et des cours d'eau.

Considérations générales sur

l'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit.

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

Liquide État physique

Couleur Clair à brun foncé Aromatique, solvant Odeur

Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u> Valeurs Remarques • Méthode

pН 4 - 5.5

Point de fusion / point de

congélation

Point initial d'ébullition et plage

d'ébullition

Point d'éclair 62 °C / 143.6 °F

Taux d'évaporation Aucune donnée disponible Inflammabilité Aucune donnée disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air Limite supérieure d'inflammabilité Aucune donnée disponible

ou d'explosivité

Limite inférieure d'inflammabilité

ou d'explosivité Pression de vapeur Densité de vapeur Densité relative Solubilité dans l'eau

Solubilité dans d'autres solvants

Coefficient de partage

Température d'auto-inflammation

Température de décomposition

Viscosité cinématique Viscosité dynamique

510 °C / 950 °F

Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible

Autres renseignements

Propriétés explosives Aucun renseignement disponible. Propriétés comburantes Aucun renseignement disponible. Point de ramollissement Aucun renseignement disponible Masse moléculaire Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Teneur en COV

Masse volumique du liquide 1.05 a/mL

Masse volumique apparente Aucun renseignement disponible

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique Stable dans des conditions normales.

Risques de réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter Chaleur, flammes et étincelles. Chaleur excessive.

Matières incompatibles Acides forts. Agents oxydants forts. Alcalis.

Produits de décomposition La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et

Numéro de FS UL-GCS-116 Page 6 / 11

dangereux corrosifs.

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

L'aspiration dans les poumons peut produire de graves lésions pulmonaires. Peut causer un cedème pulmonaire. L'oedème pulmonaire peut être mortel. Peut causer une irritation des

voies respiratoires. Nocif par inhalation. (sur la base des composants).

Contact avec les yeux Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut

causer une irritation.

Contact avec la peau Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut

entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Peut être nocif par contact cutané. Provoque une légère irritation cutanée. (sur la base des composants). Un contact répété ou prolongé avec la peau peut causer des réactions allergiques chez les personnes sensibles.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Ingestion Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Potentiel pour une aspiration en cas d'ingestion. Peut causer des lésions aux poumons en cas d'ingestion. L'aspiration peut causer un œdème pulmonaire et une pneumonite. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Nocif en cas

d'ingestion. (sur la base des composants).

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Difficulté à respirer. Toux ou respiration

sifflante. Vertiges. Un contact prolongé peut causer une rougeur et une irritation.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de la toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH:

ETAmél (orale) 1,732.78 mg/kg **ETAmél** 3.63 mg/l

(inhalation-poussière/brouillard)

Toxicité aiguë inconnue

13.14 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion

38.44 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

Renseignements sur les

composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole) 64742-94-5	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg(Rabbit)	> 4688 mg/m³ (Vapor) 4h
clodinafop-propargyl 105512-06-9	= 2271 mg/kg(Rat) = 1392 mg/kg(Rat)	-	> 2.35 mg/L (Rat)4 h
N-Méthyl-2-pyrrolidone 872-50-4	= 3914 mg/kg(Rat)	= 8 g/kg(Rabbit)	> 5.1 mg/L (Rat)4 h
2-Méthylnaphtalène 91-57-6	= 1630 mg/kg(Rat)	-	-
Cloquintocet-mexyl	-	> 2000 mg/kg (Rat)	> 935 mg/m³(Rat)4 h

99607-70-2			
Naphtalène 91-20-3	= 1110 mg/kg(Rat)	= 1120 mg/kg(Rabbit)	> 0.4 mg/L (Rat)4 h
1-Méthylnaphtalène 90-12-0	= 1840 mg/kg(Rat)	-	-

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Provoque une légère

irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation Aucun renseignement disponible.

oculaire

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Aucun renseignement disponible.

Contient un carcinogène connu ou suspecté. Classification fondée sur les données Cancérogénicité

disponibles pour les ingrédients. Peut provoquer le cancer.

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Naphtalène	A3	Group 2B	Reasonably Anticipated	X
91-20-3				

Légende

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A3 - cancérogène chez l'animal

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme

NTP (programme national de toxicologie)

Raisonnablement prévu - raisonnablement prévu comme un cancérogène pour l'homme

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

Contient un agent toxique pour la reproduction connu ou suspecté. Classification fondée sur Toxicité pour la reproduction

les données disponibles pour les ingrédients. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétée Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une

exposition prolongée.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Danger par aspiration

12. Données écologiques

Écotoxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Algues/plantes	Poissons	Toxicité pour les	Crustacés
	aquatiques		microorganismes	
Solvant naphta aromatique lourd	-	LC50: =19mg/L (96h,	-	EC50: =0.95mg/L (48h,
(pétrole)		Pimephales promelas)		Daphnia magna)
64742-94-5		LC50: =2.34mg/L (96h,		
		Oncorhynchus mykiss)		
		LC50: =1740mg/L (96h,		
		Lepomis macrochirus)		
		LC50: =45mg/L (96h,		
		Pimephales promelas)		

		LC50: =41mg/L (96h, Pimephales promelas)		
N-Méthyl-2-pyrrolidone 872-50-4	EC50: >500mg/L (72h, Desmodesmus subspicatus)	LC50: =832mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: =1072mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =1400mg/L (96h, Poecilia reticulata)		EC50: =4897mg/L (48h, Daphnia magna)
Naphtalène 91-20-3	-	LC50: 5.74 - 6.44mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =1.6mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 0.91 - 2.82mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: =1.99mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =31.0265mg/L (96h, Lepomis macrochirus)	-	LC50: =2.16mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: =1.96mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: 1.09 - 3.4mg/L (48h, Daphnia magna)

Persistance et dégradation

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Renseignements sur les

composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole) 64742-94-5	6.5
N-Méthyl-2-pyrrolidone 872-50-4	-0.46
2-Méthylnaphtalène 91-57-6	3.86
Cloquintocet-mexyl 99607-70-2	5.24
Naphtalène 91-20-3	3.4

Mobilité Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés

Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale. Éliminer

conformément à la réglementation locale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. Informations relatives au transport

TMD Non réglementé / non dangereux

L'expédition par voie terrestre à bord d'un véhicule routier ou d'un véhicule ferroviaire n'est

pas réglementée comme une marchandise dangereuse tant que l'emballage respecte toutes les exigences en matière de TMD.

Aucune indication, étiquette, plaque ni aucun papier d'expédition ne s'applique selon

Aucune indication, etiquette, piaque ni aucun papier d'expedition ne s'applique selon

l'article 1.45.1 du règlement sur le TMD, mais peut être utilisé pour faciliter le transport

multimodal mettant en cause l'OACI (IATA) ou l'OMI

IATA

Numéro UN ou numéro UN3082

d'identification

Désignation officielle de Matières dangereuses du point de vue de l'environnement, liquides, n.s.a.

transport de l'ONU

Classe (s) de danger relatives

au transport

Groupe d'emballage III
Code ERG 9L

Dispositions particulières A97, A158, A197

Désignation UN3082, Matières dangereuses du point de vue de l'environnement, liquides, n.s.a.

(Solvant naphta aromatique lourd (pétrole), clodinafop-propargyl), 9, III

IMDG

Numéro UN ou numéro UN3082

d'identification

Désignation officielle de MATIÈRES DANGEREUSES DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDES,

transport de l'ONU N.S.A Classe (s) de danger relatives 9

au transport

Groupe d'emballage

EmS-N° F-A, S-F Dispositions particulières 274, 335, 969

Polluant marin

DésignationUN3082, MATIÈRES DANGEREUSES DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT,

LIQUIDES, N.S.A. (Solvant naphta aromatique lourd (pétrole), clodinafop-propargyl), 9, III,

Polluant marin

15. Informations sur la règlementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire

16. Autres informations

NFPA Risques pour la santé 2Inflammabilité 2 Instabilité 0 Dangers particuliers HMIS Risques pour la santé 2Inflammabilité 2 Dangers physiques 0 Protection individuelle

*

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA TWA (moyenne pondérée dans le temps) STEL STEL (Limite d'exposition de courte durée)

Valeur plafond Valeur limite maximale * Désignation de la peau

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Base de données ChemView de l'Environnemental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)

EPA (Agence de protection de l'environnement)

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Classification SGH - Japon

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

NTP (programme national de toxicologie aux États-Unis)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique

Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique Organisation mondiale de la Santé

Date d'émission 23-août-2022

Date de révision 23-août-2022

Note de révision Libération initiale.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique